

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	170_LEDROU_ROLLIN_75011	Numéro	75111_023_12
Adresse du site	170, avenue Ledru Rollin	Hauteur	R+9 (29,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/11/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/04/2021

Historique et contexte	Ajout de trois antennes à faisceaux orientables pour la fréquence 3500 MHz (5G)
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 120° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 m et 11 m	Vis-à-vis (25m)	R + 8
Estimation	2G/3G/4G : 20° < 4V/m ; 120° < 3V/m ; 250° < 4V/m 5G : 20° < 3V/m ; 120° < 2V/m ; 250° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31,10 m		

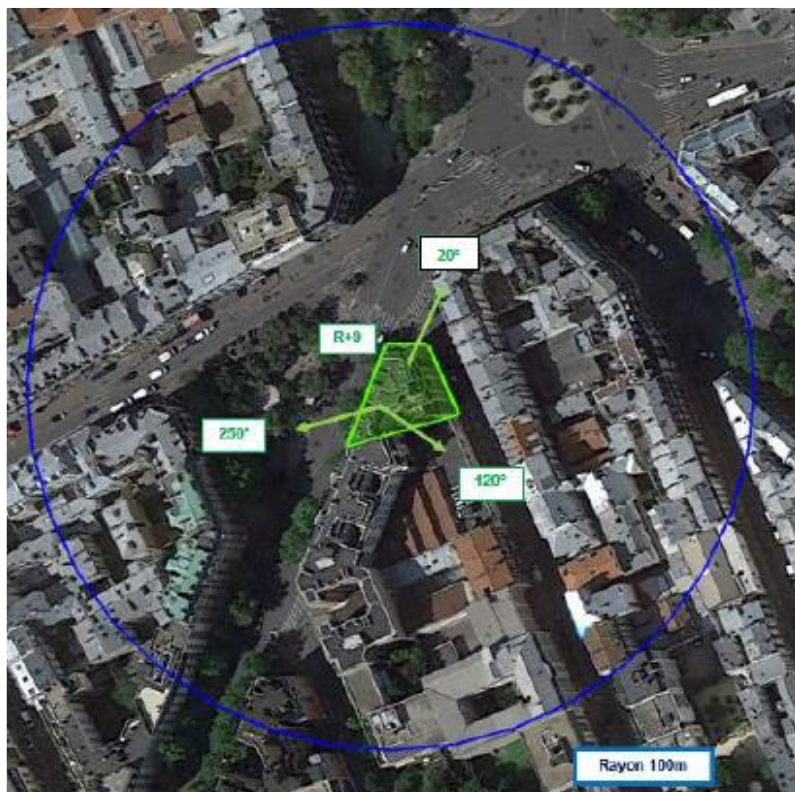
Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte brun orangé type RAL 8023, intégrées dans des fausses cheminées en résines et installées en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



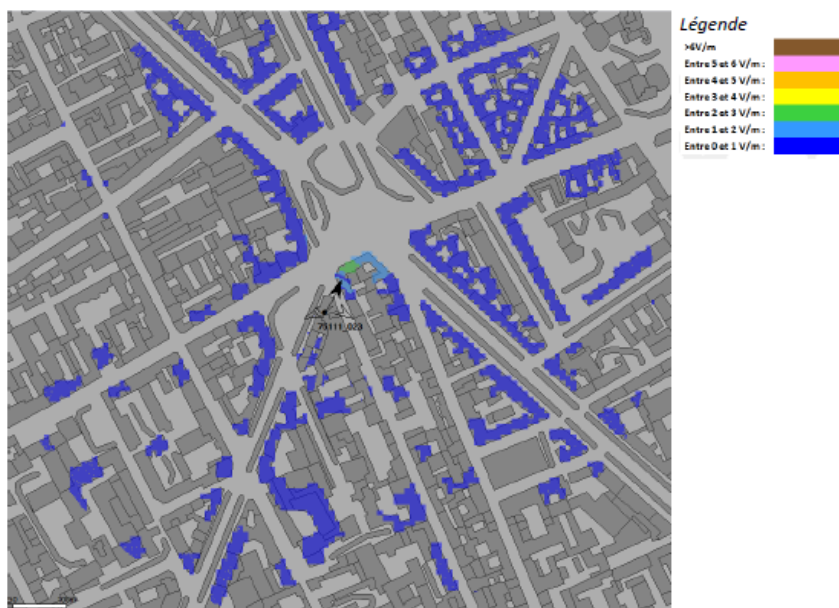
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21 m	18 m	22 m

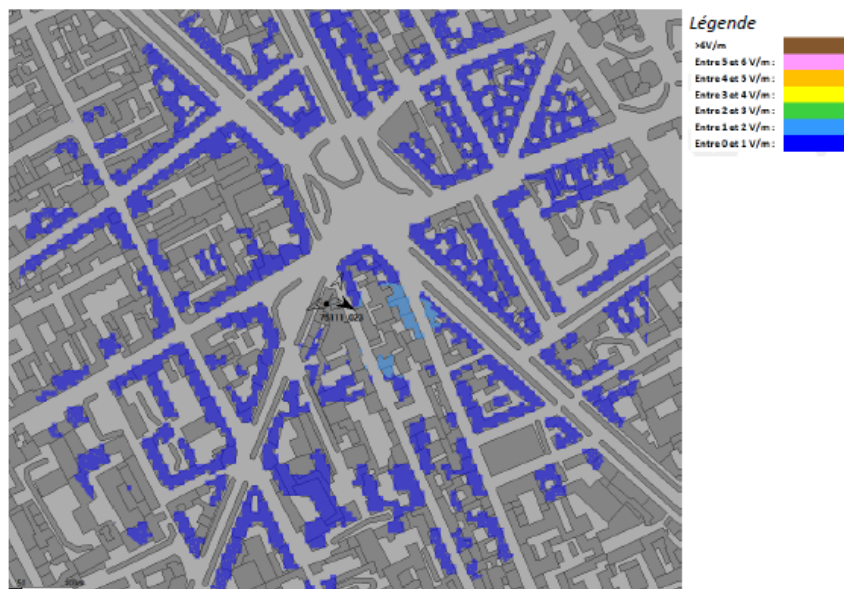
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

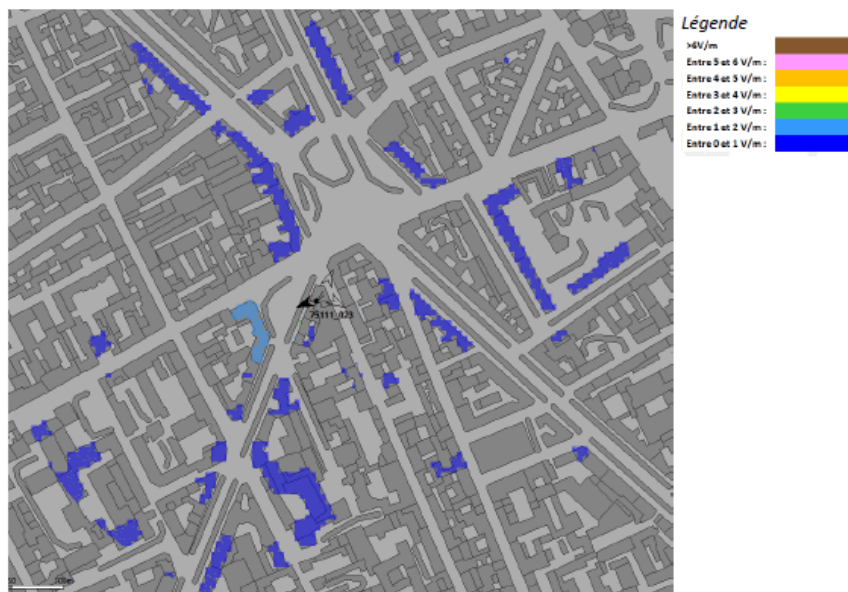
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	21 m	18 m	23 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

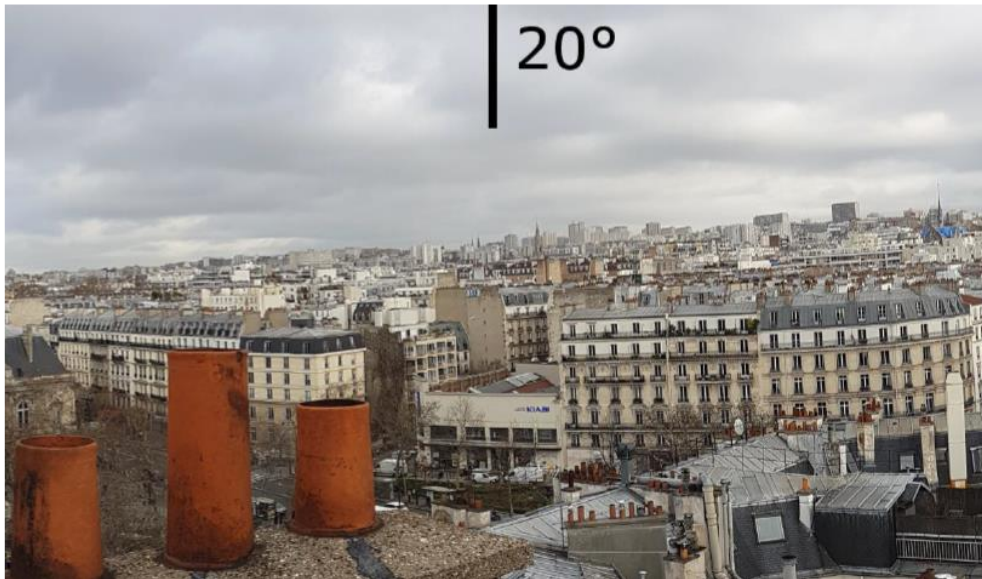


Etat du projet : Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimet 20°



Azimet 120°



Azimet 250°

